

COMMUNIQUÉ

Suivi de l'entente entre la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques et le Centre communautaire de Saint-Simon-de-Rimouski

Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski
Lundi, 8 janvier 2018

Considérant que les représentants du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et de Développement économique Canada pour les régions du Québec (D.E.C.) nous ont indiqué que la présence de la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques dans les locaux du nouveau centre communautaire de Saint-Simon-de-Rimouski (même sur une base occasionnelle et temporaire) allait entraîner des coupures dans les contributions des programmes PIQM volet 5 et PIC-150 respectivement, la Municipalité a demandé aux dirigeants de la Caisse Desjardins s'il était possible de revoir les conditions de l'entente initiale encadrant sa participation financière de 50 000\$ au projet pour éviter ces coupures.

Une rencontre le 27 dernier 2017 a permis de revoir l'entente et les parties ont convenu des points suivants :

- ❖ Les services d'accompagnement aux clients qui devaient être dispensés dans le nouveau centre communautaire se donneront plutôt dans les locaux actuels du Centre de service Desjardins de Saint-Simon, et ce, jusqu'à la fin mars 2018
- ❖ Après cette période, la Municipalité mettra à la disposition de la Caisse, selon les besoins, sur réservation, et pour une période de 18 mois sans frais, la salle de réunion (édifice Ernest-Lepage) située dans les bureaux municipaux afin d'offrir à sa clientèle des services conseils.
- ❖ Tel qu'initialement entendu, en reconnaissance de la contribution significative de la Caisse au projet du centre communautaire, la dénomination du centre sera "Centre communautaire Desjardins". Il est compris par les parties que l'affichage de cette dénomination sur le mur extérieur nord de la bâtisse est soumis aux exigences des bailleurs de fonds gouvernementaux.

La Municipalité tient à remercier la Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques d'avoir accepté de revoir l'entente déjà négociée afin d'éviter les coupures dans les contributions gouvernementales consenties.